



Assumer la pluralité ou comment ne pas discriminer

50 ans de construction et de transmission des pratiques au CCO de Villeurbanne.

Lutter contre les discriminations au CCO de Villeurbanne, c'est penser et agir l'altérité par un travail de mémoire et d'histoire mais aussi par la construction, la création et la transmission du patrimoine autour des savoirs et des pratiques interculturelles. Un travail de capacitation, de solidarisation et de reconnaissance est mis en place : les références culturelles dans leur diversité deviennent ressources pour le bien commun. Ainsi, la lutte contre les discriminations s'inscrit dans un mouvement vers le cosmopolitisme effectif.

Claire Autant-Dorier

*Maitre de conférence,
Université Jean Monnet Saint Etienne,
Centre Max WEBER, UMR 5283 CNRS.*

Anne Aubry

*Doctorante au Centre Max Weber
(UMR 5283, CNRS)
thèse réalisée «en résidence» au CCO.*

Si le présent numéro invite à une déconstruction historique et mémorielle ou à une déconstruction des pratiques afin de changer la réalité des rapports sociaux à l'origine des discriminations, nous voudrions dans cet article présenter plutôt une construction singulière : un travail de mémoire et d'histoire engagé par le CCO-Jean-Pierre Lachaize de Villeurbanne¹ pour revenir sur 50 ans de pratiques interculturelles. L'hypothèse était faite que ce lieu constitue un laboratoire où d'autres manières de penser et d'agir l'altérité se sont inventées, au delà de constituer seulement un lieu de mémoire de l'immigration (Vanderlick, 2008). Nous avons accompagné le CCO dans une étape de cette recherche-action pour identifier comment des pratiques interculturelles se sont instituées dans le temps et en quoi la volonté actuelle de transmission qui s'y manifeste constitue une activité patrimoniale².



Alors que la lutte contre les discriminations est devenue, non sans mal, au cours des années 2000 un référentiel des politiques publiques, elle semble trouver aujourd’hui un regain d’intérêt dans un nouveau registre, celui de la politique « inclusive ». Après avoir été orientée par le principe de l’égalité des chances plutôt indexée au souci économique de l’accès à l’emploi, ce registre initié dans le champ du handicap, favorise la reconnaissance des différences contre les logiques ségrégatives. Pour autant, la lutte contre les discriminations, quelle que soit la déclinaison politique dans laquelle on l’appréhende, consiste toujours à imputer une responsabilité : c’est à dire à identifier une culpabilité une fois la discrimination avérée. De ce point de vue elle intervient après coup, une fois que les dégâts sont faits. Et la relance actuelle de ce mode d’action présente pour sa part le risque potentiel de renouer avec les vieilles conceptions du « handicap socio-culturel ». Au contraire, dans le cas du CCO, l’enjeu, pour idéal qu’il soit, paraît être à l’inverse de parvenir à construire une responsabilité commune devant la pluralité : c’est à dire, selon les termes de Arendt, à assumer l’humanité (Truc, 2008).

Bonjour CCO !

« Au CCO c'est l'accueil, au CCO on est bien accueilli. On vient au CCO pour la solidarité, on vient pour la mixité, parce qu'au CCO il y a la mixité qu'on le veuille ou pas et puis plein de choses, mais c'est ce qui me vient juste à l'esprit, y'a plein. Puis on vient à l'AG du CCO puisque nos associations sont domiciliées au CCO, il y a une des associations qui est domiciliée depuis 30 ans au CCO : Ecole maternelle pour tous. Mais c'est plutôt, la solidarité, la chaleur, c'est la chaleur quand on vient là, tout le monde dit « bonjour » c'est

important. Il y a des gens ils viennent de chez eux ils ne parlent à personne [à l'extérieur], ils ne saluent personne et ils arrivent là, tout le monde leur dit « bonjour, vous ça va ? », c'est important. C'est le plaisir de travailler en équipe, en groupe comme ça. » *Une participante à l'Atelier « Fabrique du CCO », janvier 2012³.*

Le CCO s'est constitué selon des principes d'hospitalité et d'amitié (Derrida, 1994) comme lieu d'accueil et d'accompagnement pour de multiples associations, notamment communautaires. Il a ainsi défendu des principes en décalage avec les conceptions républicaines et a été en outre un haut-lieu de contestation (droit au logement, dénonciation de la double peine, défense des sans-papiers...); pourtant il a été soutenu par les collectivités territoriales, par des financements publics (DSU, DSQ, FAS, ACSE, Ministère de la culture) et lors de la célébration de son cinquantenaire le Cardinal comme les élus du Grand Lyon et de la Région ont fait le déplacement. On lui reconnaît de permettre à chacun de développer et d'exprimer qui il est, de défendre les droits des plus faibles mais aussi de savoir fabriquer des liens, d'inventer des façons d'être ensemble, de donner des capacités d'agir et de créer.

Manifester le CCO comme lieu-de-rencontres-de-créations- interculturelles

Parmi l'ensemble des actions et pratiques qui ont cours au CCO depuis 50 ans, *Paroles sur place* semble constituer une sorte d'objet total : projet conçu spécifiquement comme opérateur des relations entre les associations, projet artistique, projet politique dont le propos est explicitement un discours sur la rencontre interculturelle qu'il est censé opérer. Invention de sa directrice actuelle qui marquerait le tournant « culturel » de



la structure CCO, il est également objet de recherche : systématiquement pris pour sujet et présenté lorsqu'il s'agit de dire ce qui se passe de particulier au CCO (Leite, 2003). Emblématique même de la façon de faire patrimoine au CCO, puisqu'il faut chaque année le faire exister en le recréant. Nous prenons donc en charge, dans une perspective de sociologie pragmatique, cet objet pour ce qu'il est : une sorte de patrimoine actif, point de passage obligé pour comprendre le CCO et la façon dont il se construit comme tel et se donne à voir. Il constitue par là un remarquable analyseur de la façon dont on assume ici la pluralité, et dont on pourrait peut-être s'inspirer au delà...

Depuis 1998, ce processus-événement participatif marque chaque année l'ouverture de la saison de la structure et tient lieu de moment de « rentrée des associations ». Toutes associations, groupes, personnes présents dans les locaux ou attachés au CCO de quelque manière que ce soit (partenaires, amis, par bouche à oreille, voisins) sont invités, sous la direction d'artistes professionnels (metteurs en scène, musiciens, comédiens ou chorégraphes), à préparer, écrire et monter ensemble, en deux mois à peine, un spectacle dont la représentation sera publique.

Cette action a pour objectif de faire en sorte que les personnes se rencontrent. Au-delà, elles sont amenées à produire à partir d'un thème une œuvre « en commun » en puisant dans leurs propres ressources. Ainsi, différentes références culturelles s'entrecroisent et se mêlent, que ce soit au travers des multiples disciplines convoquées (danse, chant, théâtre, cirque, peinture etc.) ou par les langues employées, les auteurs cités, les symboles exprimés...

L'équipe professionnelle du CCO a construit une trame de travail et pose le cadre⁴, mais

le processus de construction en commun est à éprouver et est performé à chaque nouvelle édition. Ce que sera *Paroles sur place* n'est donc jamais défini par avance, il est ce processus-événement qui créé les conditions d'un espace « dont l'activité se définit alors par la manière dont les acteurs vont occuper cet espace » pour reprendre les termes de H. Bazin. Ce faisant on s'exerce à inventer « du commun »....

Un principe de transmission proliférant

Pour chaque édition on retrouve un noyau de personnes qui a déjà participé à l'édition précédente et est porteur de cette expérience. Pour autant, il n'est pas question ici d'une transmission d'une génération de participants garante du contenu à une autre réceptrice, puisque de telles catégories ne sont pas identifiables : chacun est considéré comme porteur d'expériences diverses à mettre en partage. Au mieux attestent-ils que ce genre de processus fonctionne mais ils ne s'approprient pas l'action ou son contenu. Nous observons moins une forme linéaire d'accumulation de données d'expérience qu'un enchevêtrement de récits et de savoirs pratiques ressourçant et instruisant le processus lui-même.

A l'échelle plus large du CCO, c'est d'ailleurs à ce même croisement des récits que nous avons été confrontés. Les récits recueillis raccrochent le CCO à d'autres lieux, d'autres luttes, d'autres personnes, à des choses qui ne se passaient pas seulement *au CCO* et avec des gens *du CCO*. Au point que vouloir décider de ce qui est « propre » au CCO serait en trahir l'esprit même. Le patrimoine du CCO est ainsi constitué de ce dont chacun est porteur et qu'il met en partage : les liens au CCO ne se constituant pas sur le mode de l'exclusivité mais sur celui de la combinaison. Selon les circonstances (récits, plaquette de communication, dossier



de demande de subvention, rapport de recherche ou étude, projet artistique, action militante...) le patrimoine du CCO ce sont ou ce ne sont pas les associations qui y sont hébergées, ce sont ou ce ne sont pas les actions menées avec d'autres collectifs, ce sont ou ce ne sont pas les actions que les gens du CCO font ailleurs... Notre hypothèse est que c'est au cœur même de cette conception du patrimoine que réside la possibilité de ne pas discriminer. Il semblerait

que ce soit justement dans cette qualité qui n'en est pas une (im-propre) que la place de l'altérité soit possible. Ce serait bien parce qu'il n'y a pas là une conception réifiée d'un «nous» attachée à une vision «objectivée» de l'identité et de la conservation de celle-ci que l'Autre a une place.

Nous observons un patrimoine plus réticulaire, où les choses s'instituent par connexions, dans une sorte de mouvement, en une «dynamique perpétuelle de recomposition» qui fait écho aux concepts développés par Deleuze et Guattari (1980) : «Un rhizome ne commence et n'aboutit pas, il est toujours au milieu, entre les choses, inter-être, intermezzo. L'arbre est filiation, mais le rhizome est alliance, uniquement d'alliance. L'arbre impose le verbe «être», mais le rhizome a pour tissu la conjonction «et... et... et...». Il y a dans cette conjonction assez de force pour secouer et déraciner le verbe être.».

Construire des «inter-est»

C'est dans cette articulation des-être-s-ensemble-en-train-d'agir que nous relevons



un des ressorts fondamentaux à l'œuvre au CCO : il s'agit d'accueillir les participants, les laisser se présenter comme ils le souhaitent, sans les catégoriser a priori. Les prendre avec les références qu'ils veulent partager, leurs propositions, idées, envies mais aussi leurs intérêts⁵. Contrairement à la frilosité qu'éveille habituellement la référence aux communautés, ici elles sont *sur place*; et donner la *parole* aux personnes qui s'y reconnaissent notamment à travers un événement comme *Paroles sur place* permet d'opérer un passage de l'identification à la subjectivation.

Dans ce processus de construction (du) commun ce n'est pas *ce que* sont les individus qui est sollicité, mais *qui* sont les personnes, c'est-à-dire comment elles s'engagent dans l'action. Ce sont en ce sens des actions qui engagent leurs intérêts : inter-est. Il s'agit bien d'être à l'écoute de ce que les personnes ont à dire sur le thème proposé (permis de construire, traversées, frontières, correspondances, la chose publique,...) mais aussi d'assumer les choix, les orientations prises dans l'action. Il ne s'agit pas d'accueillir toutes les propositions, il y a bien un principe



d'arbitrage qui est opéré pour construire un commun et une responsabilité réciproque par rapport à ce qui est mis en partage⁶. Pour Arendt, la responsabilité doit être à la fois actuelle, c'est à dire inscrite dans des *actions* qui font durer un monde commun, et relationnelle, faite entre les hommes. Cette conception implique premièrement de prendre en considération les effets latéraux par définition imprévisibles de nos actes et de pouvoir rendre des comptes sur ce que l'on fait par la parole : la dimension dialogique est ici fondamentale.

Le pari de *Paroles sur Place* (qui se rejoue chaque jour, et pour chaque édition) est de provoquer le rassemblement, de mettre en présence des personnes qui vont devoir mettre à l'épreuve, mais aussi par là exercer leurs compétences à produire une action conjointe (Joseph, 1996). C'est au travers de dialogues permanents que le sens de ce qui se construit s'élabore. Car il y a aussi des incompréhensions, des déceptions qu'il faut réparer. De sorte que ce n'est pas parce qu'il y a un « spectacle », la plupart du temps réussi, apprécié et applaudi, que nous devons être naïfs quant au défi que représente ce processus et aux écueils dans lesquels il risque toujours de tomber.

« Ces expériences axées sur la revitalisation des liens de citoyenneté, des appartenances locales, sur la reconquête de l'autonomie et de la dignité de la personne ont été trop souvent vaincues par l'inertie ou par la pression de logiques adverses, comme celles du spectacle. Pour ne pas les voir condamner à l'autoexaltation et à de brèves poussées médiatiques, et retomber aussitôt dans l'oubli, le travail doit s'accompagner d'un effort parallèle pour lutter contre les causes structurelles, sociales et historiques de l'exclusion. (...) L'idée de cosmopolitisme en art devrait se traduire par un dialogue concret et vivant, par l'expérimentation, par

la confrontation de pratiques différentes qui offrent des expériences différentes. L'art serait, comme le politique, un espace ménagé à la problématisation de l'expression, de la communication, de la construction des identités et des volontés. » (Jacob, 2003, p. 45-46)

L'enjeu est bien effectivement de ne pas s'en tenir à la seule logique du spectacle : d'une part certaines des associations engagées dans *Paroles sur place* sont pour certaines des associations militantes de défense des droits ; et d'autre part ce qui semble opérer parfois « dans la magie de l'instant » prend appui sur un travail de fond, mené de longue haleine, de capacitation, de solidarisation et de reconnaissance.

Capacitation et solidarisation

Au fil de ses 50 ans d'existence, le CCO a formalisé ses actions d'accompagnement, fondamentales à l'échelle locale. C'est par là qu'il obtient la reconnaissance la plus évidente et le soutien financier le plus important. Mais le CCO ne joue pas son rôle seulement par le biais des missions bien délimitées, structurées et identifiables (dispositifs d'accompagnement, de formations etc.) et les actions du type *Paroles sur place* donnent à voir un mode de relation fondé sur l'écoute, le partage et l'échange de savoirs qui en fait l'originalité. Alors que l'activité d'accompagnement plus cadree, formalisée, demeure malgré tout asymétrique entre celui qui sait et celui qui ne sait pas encore, ce qu'on observe dans *Paroles sur place* (mais on pourrait le dire d'autres projets collectifs menés au CCO) relève davantage de la réciprocité. Même si un rôle d'accompagnement particulier est attribué à l'artiste chargé de tenir le fil rouge du spectacle, comme à la personne en charge de la vie associative qui coordonne et organise le travail collectif,



un participant peut accompagner d'autres participants dans la préparation d'une scène particulière. Les contours du « qui accompagne qui » sont ainsi rendus flous par le principe même d'échanges entre les acteurs prenant part à Paroles sur Place : chacun est invité à s'aventurer sur le terrain de l'autre, et dans le même temps à oser développer ses propres capacités, à explorer ce dont il est capable. Les rencontres qui ont lieu là offrent aussi concrètement des opportunités, ouvrent à de nouveaux projets.

Or, ce régime de capacitation n'est pas seulement une capacitation pour soi (« je n'osais pas chanter en public, maintenant j'ose le faire »). Il y a bien, à travers la construction d'un spectacle commun une visée collective de toutes les mises en capacité des personnes (« j'ose chanter en public parce que j'ai un rôle à jouer dans l'ensemble que nous créons ensemble : je contribue à l'enrichir »). C'est en ce sens que nous pouvons parler de mise en capacité pour viser une « solidarisation » des capacités. On ne se réfère pas ici au registre moral de la pitié selon lequel il faudrait aider le démunie ou compenser un handicap. C'est une solidarité active, pratique qui se développe sur la base de savoir-faire partagés ainsi que sur « une appréhension lucide et honnête de la réalité présente du monde » (Truc, 2008, p.132) : le propos de Paroles sur Place porte sur les questions de l'exil, de la violence faite aux femmes, sur la politique, sur les lois. Cette forme de solidarité qui se manifeste dans l'action concertée a pour Arendt une dimension universelle en ce qu'elle permet de reconnaître l'humanité de l'Autre au delà des frontières ordinaires qui nous séparent.

Ce type de rapport à l'Autre est visé notamment dans l'Approche Basée sur les Droits Humains (dite « ABDH ») que revendique le CCO dans ses propres pratiques.

Si chaque personne peut trouver des espaces d'expression et/ou d'accompagnement de ses capacités et potentiels où ses références culturelles soient considérées comme une ressource pour le bien commun, le paradigme change dans la façon de faire société et toute discrimination à partir de catégories posées a priori n'a plus lieu d'être.

De l'œcuménisme au cosmopolitisme ?

Conçu à l'origine comme lieu de rencontre et de dialogue, le CCO a dès les premières années de son histoire outre-passé sa simple vocation œcuménique de tolérance.

Sur un plan vertical le CCO a créé des interstices dans l'espace social et fait émerger à la surface ce qui était de l'ordre de l'« underground », de l'infra-politique venant parfois bousculer ce qui était reconnu et institué, ou a minima créer un espace public de visibilité et de reconnaissance des personnes ou des associations. Se faisant le CCO apparaît « comme « espace du milieu » à l'interface géographique, sociale, mentale entre des formes d'émergence et des dispositifs institués » et se constitue comme Tiers-lieu (Bazin, 2013). Malgré les limites inhérentes à l'échelle relativement locale à laquelle il opère il n'en demeure pas moins que s'expérimentent là des façons d'être en relation qui ouvrent à un cosmopolitisme effectif.

Sur le plan horizontal ce sont des processus de traduction qui se mettent en mouvement⁷. Traductions culturelles mais aussi, du registre de l'intimité vers celui du public : dans le sens où des subjectivités s'expriment pour dire quelque chose de ce qui est fait et qui, par là devient extimité pour établir des correspondances (entre les personnes, avec d'autres pratiques exercées ailleurs, d'autres types d'expériences). Les espaces bougent dans leurs frontières en une construction « réticulaire » du commun telle que la développe notamment Bertini (1998) : « A la



question *Qu'est-ce que la Méditerranée ?* On peut donc répondre : moins une juxtaposition de territoires qu'un espace commun, moins une histoire qu'une catégorie trans-historique, moins une profusion de cultures qu'une aptitude à les transcender toutes, en une hétérogénéité vivante et combinatoire. » La diversité dont chacun est porteur est ici reconnue non pas comme autant de « petits patrimoines » dont il faudrait faire l'inventaire et la conservation, mais dans sa légitimité à contribuer au dialogue et à faire culture en commun (Tornatore, 2006). On fait là non pas un pas de plus, comme la reconnaissance des patrimoines de l'immigration pourrait peut-être permettre de le faire, mais on change fondamentalement de démarche. De la gestion de stock (sa propriété, sa quantité, ses qualités intrinsèques, sa valeur, son éventuelle diversité, et ses frontières) on passe à la qualité des liens, aux agencements possibles, et on s'attache aux capacités d'être et d'agir que cela donne aux personnes (Fourny et Micoud, 2002) ■

1. Le CCO, Centre Culturel œcuménique a été créé en 1963 comme aumônerie étudiante à proximité du Campus universitaire de la Doua à Villeurbanne. La volonté « œcuménique » a aujourd'hui l'acceptation laïque de « faire vivre la volonté de rencontres de l'ensemble de la terre habitée».
2. En réponse à l'appel à projet du Ministère de la Culture et de la Communication de 2011 « Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales ».
3. Atelier « Fabrique du CCO » proposé au public pendant les festivités du cinquantenaire en janvier 2013, dispositif participatif mis en place dans le cadre de la recherche-action. Vidéo présentée sur le Site du CCO. Le sous-titre « bonjour CCO ! » utilisé ici est celui du texte collectif écrit de façon collaborative en « book-sprint » pendant la semaine du cinquantenaire.
4. Les éditions successives de *Paroles sur place* de 1998 à 2013 vont établir au fil des ans une même structuration de la pratique, à savoir : le choix d'une équipe de mise en scène avec recherche éventuelle de collaborateurs ; le choix d'un thème ; l'appel à participation (septembre), une réunion de lancement (fin septembre) ; des permanences artistiques (début octobre) ; des ateliers de construction du spectacle

et de répétition (tout au long du mois d'octobre) ; la représentation publique du spectacle (début novembre) ; une réunion bilan avec les participants.

5. Intérêts multiples et parfois contradictoires : faire connaître son association, avoir l'occasion de travailler avec tel artiste, participer à une activité collective, rendre ce que l'on a reçu du CCO en contribuant à ce temps commun, s'exprimer sur un sujet fort, faire part de son vécu, avoir l'occasion de faire un spectacle, accompagner un(e) ami(e) qui a proposé de faire cette expérience, explorer et développer ses talents, se faire plaisir aussi...
6. De manière générale, le CCO s'est doté d'outils afin de préciser les conditions dans lesquelles il accepte d'accueillir des associations et des activités, notamment en énonçant les principes fondamentaux qu'il faut respecter (Respect des Droits de l'homme et du règlement intérieur) et en s'inscrivant dans des principes de non discrimination.
7. Nous avons proposé la notion de patrimoine « impropre » pour décrire ce que nous constations des processus à l'œuvre au CCO, cela rencontre pleinement l'analyse que Derrida (1996) a développée pour sa part sur le caractère fondamentalement impropre de la langue. La revue *Transeuropéennes* et les travaux d'Etienne Balibar ont depuis largement exploré cette conception dans le domaine des phénomènes culturels pour parler de cultures en traduction.

Bibliographie

- ARENDT H., *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972.
- ARENDT H., *Qu'est ce que la politique ?* Le Seuil, Paris, 1995.
- BAZIN H., « Les espaces intermédiaires de l'existence - Valorisation d'espaces de l'expérience à travers l'appropriation par la recherche-action de l'outil biographique », Intervention d'Hugues Bazin au congrès de l'Association française de Sociologie, réseau thématique 22, « Parcours de vie et dynamiques sociales », Grenoble, 6 Juillet 2011. <http://biblio.recherche-action.fr/document.php?id=569>
- BAZIN H., « Les conditions d'une pensée politique de la culture. Les « tiers lieux » de la créativité territoriale au cœur d'un



- travail de la culture », 2013. [En ligne] <http://recherche-action.fr/hugues-bazin/publication/article-en-ligne>
- BERTINI M-J., « Pour une culture réticulaire », Recherches en Communication, Université de Louvain-la-Neuve, n° 9, Décembre 1998, pp. 146-161.
- COTE J-F., « Le spectacle du monde : nouvelles formes du cosmopolitisme et espaces-temps fracturés des métropoles contemporaines », Sociologie et sociétés, vol. 37, n° 1, 2005, p. 231-260.
- DELEUZE G. & GUATTARI F., *Mille Plateaux, Capitalisme et schizophrénie 2*, Paris, Les Editions de Minuit, 1980.
- DERRIDA J., *Politiques de l'amitié*, Paris, Galilée, 1994.
- DERRIDA J., *Le monolingisme de l'Autre, ou la prothèse de l'origine*. Paris, Galilée, 1996.
- FOURNY M-C., MICOUD A., « Représentations et nouvelles territorialités : à la recherche du territoire perdu », in Debarbieux B. et Vanier M., dir., *Ces territoires qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, Edition de L'Aube, pp. 31-52.
- JACOB L., « Les interventions artistiques en milieu urbain et la question du cosmopolitisme », dans LATOUCHE Daniel, dir., *Voulez-vous manger avec moi ? Pratiques interculturelles en France et au Québec*, Montréal, Fides, p. 35-47.
- JOSEPH I., « Les compétences aux rassemblements. Une ethnographie des lieux publics », *Enquête, La ville des sciences sociales*, 4, 1996.
- LEITE F., sous la direction de M. Rautenberg *Quelle place pour la diversité culturelle dans l'espace commun ? L'exemple de deux actions artistiques et culturelles*, mémoire de DESS « Développement culturel et direction de projet», faculté de sociologie, Université Lumière Lyon II – ARSEC - Septembre 2003.
- MEYER-BISCH P. & BIDAULT M., *Déclarer les droits culturels, commentaire de la déclaration de Fribourg*, Genève-Zurich-Bâle, Schulthess Madias Juridiques, Bruxelles, Bruyant, 2010.
- TASSINE, *Le Trésor perdu. Hannah Arendt, l'intelligence de l'action politique*, Paris, Payot, 1999.
- TORNATORE J.L., « Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale. De quelques manières de s'accommoder au passé », Questions de communication, série actes 3 : Formes de l'engagement et espace public, sous la direction de Vincent Meyer et Jacques Walter, Nancy, Presses universitaires de Nancy, p. 515-538, 2006. , [en ligne] <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00122998>
- TRUC G., *Assumer l'humanité. Hannah Arendt : la responsabilité face à la pluralité*, éd. De l'université de Bruxelles, 2008, 152 p.
- VANDERLICK B., rapport d'étude « *Les actions mémoriales liées à l'immigration en Rhône-Alpes : entre reconnaissance symbolique et enjeux de patrimonialisation* » réalisée pour le ministère de la culture et de la communication, 2008.